



Assemblée générale

UN LIBRARY

JUL 15 1981

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/36/357
9 juillet 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
Point 84 de la liste préliminaire*

ASSEMBLEE MONDIALE SUR LE VIEILLISSEMENT

Note du Secrétaire général

1. Le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, dans une lettre datée du 6 mai 1981, a informé le Secrétaire général que son gouvernement était disposé à accueillir l'Assemblée mondiale sur le vieillissement qui doit se tenir en 1982 conformément à la résolution 33/52 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1978.
2. Le texte de l'invitation, joint à la présente note, est présenté à l'Assemblée générale pour information.

* A/36/50.

ANNEXE

Lettre datée du 6 mai 1981, adressée au Secrétaire général par le
Ministre des affaires étrangères de l'Autriche

Les problèmes des personnes âgées sont une cause de préoccupation croissante pour toute l'humanité. L'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle important pour ce qui est de susciter, à l'échelle mondiale, la coopération voulue pour résoudre ces problèmes.

Souhaitant prendre part à cet effort de coopération, le Gouvernement fédéral de l'Autriche est prêt à accueillir l'Assemblée mondiale sur le vieillissement qui doit se tenir en 1982.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir informer les organes de l'Organisation des Nations Unies intéressés que le Gouvernement autrichien est prêt à accueillir l'Assemblée susmentionnée. Mon gouvernement pense que le fait de tenir la Conférence à Vienne faciliterait grandement les travaux préparatoires, vu que les services compétents du Secrétariat sont situés dans cette ville.

Je tiens à vous donner l'assurance, Monsieur le Secrétaire général, que le Gouvernement autrichien n'épargnera aucun effort pour fournir tous les services et toutes les facilités nécessaires à la bonne marche des travaux de l'Assemblée.

(Signé) Willibald PAHR
